



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

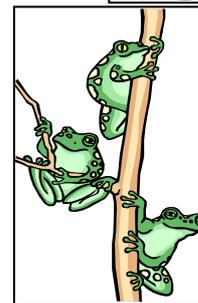
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Février 2016



Je vous souhaite tout d'abord une très belle année 2016, qu'elle soit pour vous et vos proches pleine de réussite, de joie et surtout de bonne santé.

Pour notre commune, cette année devrait être riche en concrétisation de projets. J'utilise volontairement le conditionnel par prudence, puisque cela devient un véritable parcours du combattant pour mener à terme nos ambitions... La cause ? Nous subissons trop de contraintes administratives, nous croulons sous une montagne de réglementations, les administrations elles-mêmes sont complètement inondées de « paperasse », elles ne sont plus capables de tenir des délais d'instruction raisonnables, quelques fois, elles ne sont même plus en mesure d'apporter de réponses claires, les différentes réglementations se superposant et changeant à tout va.

Aujourd'hui, notre pays souffre de cette situation, c'est un véritable frein au développement économique, à l'emploi, à la croissance et à la compétitivité !

Quand nos politiques prendront-ils enfin conscience de ce fléau ? Et surtout quand prendront-ils enfin des mesures fortes pour réformer toutes ces lourdeurs indigestes et souvent inutiles et rendre à nouveau notre pays compétitif ? Le temps presse, l'avenir de nos collectivités, de notre agriculture, de nos entreprises et de nos services publics en dépend.

En espérant que 2016 soit enfin l'année du changement !

Jérôme BAUER



Fête des Aînés



Crémation des sapins



Réception des travaux  
Impasse Bachacker  
(photo Pôle Habitat)



Vœux du Maire



Cross Liebherr

PHOTOS :

Gérard HIRTZ  
Francis ZIESEL

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Le « MOT DU MAIRE » de ce mois sera particulièrement bref, le discours des vœux étant intégralement retranscrit dans ce bulletin communal.

Pour cette année nouvelle, ayons l'espoir qu'elle sera épargnée par les attentats tragiques commis sur notre planète et plus particulièrement dans notre pays.

En ce qui concerne les manifestations récentes qui se sont déroulées dans notre village, le cross corporatif organisé par LIEBHERR a attiré près de 500 coureurs et l'affluence a été nombreuse pour la crémation des sapins organisée par l'association FRESCH'N CO avec les sapeurs-pompiers.

Du côté de nos Aînés, une centaine de personnes a répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour la fête de l'âge d'or, édition 2015. Les invités sont repartis heureux de cet après-midi passé dans une excellente ambiance. Nous avons une pensée particulière pour celles et ceux, qui pour raison de santé, n'ont pu participer à ce rendez-vous festif annuel. A noter également les excellents résultats obtenus par nos sapeurs-pompiers au cross du groupement Nord qui s'est déroulé à Lapoutroie : Léonard DREHER a terminé 2<sup>ème</sup> en catégorie séniors, Philippe ILTIS, 2<sup>ème</sup> chez les vétérans I, Mathieu HENTZIEN, 5<sup>ème</sup> en juniors et les séniors ont terminé 2<sup>ème</sup> au classement par équipe.

Pour conclure, nous souhaitons d'excellents résultats à nos escrimeurs lors de leur tournoi international organisé les 6 et 7 février 2016 au COSEC à WINTZENHEIM.

Bonne fête à tous les amoureux.

Bien cordialement,

## **Allocution du Maire lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier 2016**

*Le discours était accompagné d'un diaporama de photos prises tout au long de l'année dans le village.*

« Mesdames et Messieurs,

**Bienvenue** à vous tous, collègues élus, partenaires institutionnels et forces vives du village, pour notre traditionnelle cérémonie des VŒUX.

Tout d'abord, au nom de toute l'équipe municipale, à laquelle j'associe mon épouse Marie-Jeanne, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de prospérité, de réussite dans vos projets, mais surtout une très bonne santé à vous ainsi qu'à vos proches.

Comme tous les ans, la cérémonie des vœux est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer le futur. Mais c'est également un moment de convivialité que les élus peuvent partager avec les forces vives du village lors du verre de l'amitié servi tout à l'heure.

Sur le plan national, l'année 2015 a été marquée par 4 événements : les deux attentats tragiques perpétrés en janvier et novembre à PARIS ainsi que les deux élections, départementales et régionales.

Concernant les horribles attentats, tout a été dit et il faut surtout que de tels actes ne se reproduisent plus. Notre gouvernement a enfin réagi et a pris les mesures pour éviter, du moins nous l'espérons, de telles atrocités ! La devise de notre pays « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE » a été sérieusement bafouée. Notre devoir est de la défendre coûte que coûte.

Mais ce soir, ayons une pensée forte envers toutes ces familles qui ont perdu un des leurs, toutes ces personnes innocentes qui sont encore hospitalisées ou qui garderont des séquelles durant toute leur vie.

Du côté des élections, nous avons désormais un canton et une région largement surdimensionnés.

A propos des élections régionales, la forte poussée du Front National ne nous permet plus d'ignorer ce parti. C'est un sérieux avertissement adressé par les électeurs à nos politiques, soient-ils de droite ou de gauche, pour leur gestion en général, leur train de vie, le chômage, les affaires, le laxisme concernant la sécurité, l'immigration clandestine, etc. Il faudra en tenir compte à l'avenir.

### **La gestion municipale...**



Tout d'abord, je remercie les 18 élus qui m'entourent et particulièrement mes 4 adjoints, Micheline qui s'occupe des affaires scolaires et sociales, Marie qui a en charge la vie associative, Jérôme les affaires agricoles et viticoles et Hugues l'urbanisme. Gérer une commune n'est pas facile car on ne peut pas satisfaire tout le monde. Mais l'essentiel est que l'intérêt de la collectivité soit défendu.

### Les services de la commune...

Peu de changements au niveau des effectifs puisque celui-ci est resté stable : nous sommes actuellement 13 agents dont certains à temps partiel et 1 agent en arrêt de maladie longue durée.

Dès à présent, je remercie toute l'équipe pour son investissement au service de la population locale et des environs, depuis l'arrivée de LA POSTE à la mairie.

Je n'oublie pas les **bénévoles** qui s'impliquent sans compter pour la commune : Hubert HENSEL, le menuisier, Michel KOPACZ, l'informaticien, son épouse Jacqueline, la bibliothécaire ainsi que son équipe, André et Yvette FURSTENBERGER pour la préparation des salles, Michel ANGELICOLA aux déchets verts, Christophe HABERKORN, l'électricien, Nicolas DI STEFANO, le sonorisateur, les personnes qui aident à la préparation du fleurissement ainsi que les 15 distributeurs de notre bulletin communal mensuel, auquel est joint le lien inter-paroissial.

Je souhaite exprimer ici ma profonde gratitude envers ces bénévoles qui œuvrent souvent dans l'ombre pour la commune. Un grand MERCI à eux !

### La démographie...

Au courant de l'année 2015, nous avons enregistré 19 naissances, 15 décès et seulement 4 mariages.

Selon les informations parvenues de l'INSEE, notre village compte 1 842 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2016 contre 1 847 il y a 1 an. Sur le graphique, vous remarquerez que la population a doublé en 50 ans.

Avec la livraison des 17 logements construits près de la gare par POLE HABITAT, nous devrions approcher les 1 900 habitants dès ce début d'année 2016.

Du côté de POLE EMPLOI, les nouvelles ne sont toujours pas bonnes puisque 82 personnes sont à la recherche d'un emploi localement. Ce chiffre est resté stable par rapport à début 2015.

### Les finances...

L'Etat a décidé de diminuer la dotation forfaitaire versée aux communes et aux communautés de communes. En effet, nous devons participer à l'allègement de la dette pharamineuse de notre pays qui s'établit à plus de 2 100 milliards d'euros (13 700 milliards de francs) comme si nous en étions les responsables ! Après une réduction de 8 000 € en 2014, cette dotation a encore subi un coup de rabot supplémentaire de 25 000 € en 2015 soit un total de 33 000 €. Selon les informations actuelles, cette diminution de recettes s'élèvera à 58 000 € en 2016 et 83 000 € en 2017 pour notre commune.

Une autre charge nouvelle affecte désormais les collectivités depuis le 1<sup>er</sup> juillet, à savoir l'instruction des permis de construire que l'Etat assurait gratuitement jusqu'à présent. Ce nouveau service, assuré désormais par COLMAR AGGLOMERATION, coûtera à notre commune la somme de 5 000 € pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2015.

L'endettement de la commune s'élève à 588 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2016, soit 319 euros ramené à l'habitant, contre 600 euros en moyenne au niveau national pour notre catégorie de communes (entre 500 à 2 000 habitants). Un endettement maîtrisé puisque nous sommes largement en-dessous de la moyenne nationale.

Quant aux impôts locaux, nous avons fait une pause fiscale en 2015 mais nous en reparlerons en conseil municipal pour 2016 du fait de la baisse des recettes en général. En effet, nous ne pouvons mener des projets ambitieux sans en avoir les moyens financiers.

### L'intercommunalité...

Pour améliorer sa lisibilité, la Communauté d'Agglomération de Colmar a décidé de simplifier son logo et son appellation. Ce sera désormais COLMAR AGGLOMERATION tel que vous pouvez le constater sur les panneaux installés aux entrées de notre village.

Outre les compétences assurées par COLMAR AGGLOMERATION telles, entre autres, l'entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et le traitement des eaux usées, l'année 2015 a été marquée par :

- la livraison de 44 couples de poules aux habitants ce qui permettra de réduire, selon les calculs prévisionnels, d'environ 13 tonnes les déchets ménagers,
- la prise en charge des travaux concernant l'automatisation de la vanne située rue du Wahlenbourg pour empêcher les eaux de la Lauch de remonter dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales en cas de fortes crues.

A noter également l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 116 000 € pour les années 2014, 2015 et 2016, somme qui permettra de participer au financement de nos investissements, le versement au titre de la dotation de solidarité (que j'appelle la prime de Noël), d'un montant de 22 000 € en cette fin d'année 2015.

Mais un gros changement affectera COLMAR AGGLOMERATION dès ce début d'année 2016, avec l'adhésion de 7 nouvelles communes émanant de l'ancienne Communauté de communes du RIED BRUN. Le point qui fâche concerne la réduction du nombre de représentants de notre village qui passeront de 3 à 1. Là encore, le législateur a modifié les textes car c'est désormais le conseil municipal et non plus les électeurs, qui désignera le futur délégué au conseil communautaire sans tenir compte de la parité.

En matière de **propreté, sécurité, circulation, stationnement, ...**

A part les éternelles incivilités que sont les dépôts sauvages (les fêtes de Noël 2015 en sont un triste exemple), les crottes de chiens, même si nous avons installé 5 distributeurs de sachets, l'année 2015 a été marquée par de nombreux problèmes de voisi-



nage. Eh oui, quand on ne s'entend plus entre voisins, on vient voir le maire qui n'a pas de solutions-miracles ! Que peut faire un maire si la bonne volonté des protagonistes n'y est pas ?

MERCI à la gendarmerie ainsi qu'à la Brigade Verte pour leur présence sur le terrain.

Le **fleurissement** communal a donné entière satisfaction et je tiens à féliciter les services techniques pour leur savoir-faire. Du côté des habitants, il faut relever les excellentes places obtenues par 2 familles de notre village au titre des plus belles maisons du Haut-Rhin. Il s'agit de la famille Rémy JACQUET qui a obtenu le 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des maisons avec jardin très visible de la rue, et de la famille François HEYBERGER qui a obtenu le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des maisons avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue. Ces 2 maisons sont situées à HERRLISHEIM-VIGNOBLE, dans la montée vers OBERMORSCHWIHR.

Un grand BRAVO à ces 2 familles et MERCI à tous ceux qui participent au fleurissement de notre commune, particuliers, commerçants ainsi que l'équipe technique.



## LES ASSOCIATIONS

Je le répète tous les ans, nous avons la chance de pouvoir compter sur le dynamisme de 26 associations, amicales, chorale évoluant dans les domaines sportifs, culturels ou culturels. Ce sont elles qui entretiennent le tissu social dans notre village, la commune n'ayant ni le temps, ni les moyens humains.



Être plus fort ensemble !

Une nouvelle association s'est créée, « Les grenouilles s'éclatent » avec comme présidente Madame MUNOS. Puis il y a eu du changement chez FRESCH'N CO désormais présidée par Laurent TSCHAEN qui a pris la place de Laurent WINKELMULLER que je remercie au passage pour son investissement dans l'animation de notre village. Enfin, André a remplacé son frère Gaston FURSTENBERGER à la tête du Comité des fêtes.

Les aides et soutiens de la commune se présentent sous forme de subventions versées pour les jeunes sportifs ou les musiciens, de soutien à l'investissement ou par des aides spécifiques. Tel en était le cas récemment pour le tennis.

Une autre aide conséquente est faite aux associations tout au long de l'année : c'est la mise à disposition gratuite des locaux, excepté pour le tennis et les quilleurs qui occupent leurs propres bâtiments.

Mesdames et Messieurs les présidents, la municipalité est présente à chacune de vos assemblées générales. C'est le témoignage fort de notre soutien à toutes les associations locales.

Un grand MERCI à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour le « bon-vivre ensemble » dans notre village.

## LES SAPEURS POMPIERS

Notre village peut compter actuellement sur 28 sapeurs pompiers formés et compétents !

Les deux Jean-Claude, HIRTZ et KAUFFMANN, ont quitté les actifs pour rejoindre les vétérans. MERCI à tous les 2 pour votre implication pendant plusieurs décennies au service de la population.

Alex VORBURGER, qui a réussi le brevet des cadets, vient de rejoindre le corps local. Bon vent à lui !

En 2015, vous êtes intervenus 55 fois dont le 24 décembre pour un feu de déchets transportés par un camion près de la 83 qui vous a occupés pratiquement tout l'après-midi et dans la nuit du réveillon pour une sortie de route d'un véhicule.

Je le dis avec une grande satisfaction : nous sommes fiers de nos sapeurs-pompiers.

Monsieur le chef de corps, Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers, un grand MERCI à toute l'équipe pour votre disponibilité et pour les services que vous rendez à la commune et à la population locale.

MERCI également à Marie WISSLER, présidente de l'Association des JSP des Trois-Châteaux qui regroupe 5 communes, à son comité et à ses moniteurs pour leur implication et leur dévouement dans l'enseignement que vous prodiguez aux jeunes sapeurs-pompiers.

Je n'oublie pas Bernard LAMEY et sa fanfare qui, malgré beaucoup de soucis d'effectifs, arrivent toujours encore à animer les cérémonies officielles dans la commune.

## LES ECOLES

154 enfants ont rejoint les 7 classes de nos 2 écoles lors de la dernière rentrée scolaire. La commune a réalisé tous les travaux demandés par les institutrices pour les vacances scolaires. 2 classes de l'école élémentaire ont été repeintes. Tout va bien du côté des écoles !

MERCI à la directrice et aux professeurs des écoles pour l'enseignement que vous prodiguez à la jeunesse locale.

MERCI au périscolaire qui a pris en charge les activités péri-éducatives.

## LA PAROISSE

Je remercie toutes les personnes qui se mettent à la disposition de la paroisse pour le nettoyage de l'église, la fleuriste, les sacristains, sans oublier la chorale avec la chef de cœur Chantal GENG et le Conseil de Fabrique avec à sa tête Raymond FRITZ, chargé de l'administration et de la gestion des biens de la paroisse.

## LA PRESSE

Francis ZIESSEL, notre correspondant de presse, s'occupe désormais de L'ALSACE et des DNA. MERCI à lui de relater les événements de la commune dans nos deux journaux régionaux.



## Côté économique...

Localement, l'entreprise Electricité VINCENTZ, qui était trop à l'étroit dans ses bâtiments, nous a quittés pour rejoindre la commune de NIEDERHERGHEIM où une opportunité s'est présentée. La bonne nouvelle : comme les impôts locaux professionnels sont encaissés

par COLMAR AGGLOMERATION, cela n'aura aucune incidence sur les recettes fiscales de notre commune.  
Autres changements avec l'arrivée de Monsieur Jean-François AUDET à la tête de HOLCIM et celle de Monsieur François MEYER à la direction du Garage de la Sablière. Bienvenue à eux.



### **Les dossiers ou travaux qui nous ont occupés en 2015 concernent :**

- le renouvellement des baux de chasse,
- l'uniformisation des panneaux des commerçants,
- la journée citoyenne qui a eu lieu le 30 mai a donné entière satisfaction. Elle sera reconduite cette année et la date sera fixée prochainement,
- l'élaboration de l'agenda concernant l'accessibilité et la réhabilitation des bâtiments communaux,
- l'installation de l'éclairage public route de Niederhergheim,
- enfin, la restauration de l'ancien lavoir est terminée et nous donne entière satisfaction. D'ailleurs, les félicitations qui parviennent régulièrement à la mairie nous le confirment. A relever les aides, subventions ou dons obtenus dans ce dossier qui s'élèvent actuellement à près de 100 000 €. Je profite de l'occasion pour remercier les généreux donateurs. Mais nous reviendrons sur ce lavoir restauré dont l'inauguration se fera au printemps, la date exacte restant à fixer.

Les travaux réalisés par le Conseil départemental concernent la création d'une piste cyclable, côté ouest de la 83, entre EGUISHEIM et HERRLISHEIM et la réfection du rond-point situé à l'entrée de la rue des Vosges. Le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable d'une partie de la rue de la Gare a été réalisé par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI).

### **Les projets...**

Pour 2016, les démarches sont engagées pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la création d'un dépôt communal, la création d'un skatepark a également été évoquée l'année dernière mais se posera le problème du lieu de son implantation, le réaménagement de la place de l'Eglise et la mise en accessibilité des bâtiments publics selon le calendrier établi.

Enfin, des contacts sont en cours avec les maires respectifs de SAINTE-CROIX et NIEDERHERGHEM, François HEYMANN et Gilbert MOSER, COLMAR AGGLOMERATION et le Conseil départemental pour la réalisation d'une piste cyclable entre SAINTE-CROIX et HERRLISHEIM mais c'est un dossier compliqué qui ne sera pas facile à traiter.

### **Quelques remerciements**

Avant de terminer, je voudrais remercier quelques personnes qui sont toujours disponibles pour la commune : Monsieur Francis KREMP d'ERDF, Monsieur Michel COLACRAI de l'ONF, Madame MORY de l'ADAUHR et Monsieur Yannick HERVET de la trésorerie.  
MERCI de m'avoir écouté. »

### **DEPART A LA RETRAITE**

« Daniel HEIMBURGER est né le 23 mai 1956 à COLMAR. Il a commencé son activité professionnelle en tant qu'apprenti boulanger dans la boulangerie KLINGER à HERRLISHEIM. Par la suite, il a exercé ce métier à la boulangerie FUCHS et à la boulangerie-pâtisserie VAUTHIER/KOENIG à COLMAR, ce jusqu'au service militaire qu'il a effectué dans les années 1975/1976.

Il a été embauché à la commune le 15 décembre 1976 en tant qu'ouvrier d'entretien. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> juin dernier, ce qui lui fait 39 années d'ancienneté dans la collectivité locale.

Depuis, Daniel ne nous a pas oubliés puisqu'il a participé bénévolement au pavage du lavoir.

MERCI Daniel (un chèque cadeau lui a été remis). »



### **DON D'UN TERRAIN PAR LA FAMILLE BRETZ**

« Je voudrais mettre à l'honneur Alice, Jean-Marie, Georges et Gaston BRETZ, enfants de Monsieur Alphonse BRETZ, pour un geste exceptionnel envers notre commune.

En effet, selon les informations qui étaient parvenues à la mairie, Monsieur Alphonse BRETZ, ancien conseiller municipal de 1945 à 1965 et maire de notre village de 1945 à 1947 et de 1949 à 1959, avait émis le vœu que le terrain de 7,10 ares qui appartenait au couple ROHN/FOHRER en famille avec Alphonse BRETZ et situé au Langenstein, c'est-à-dire à l'emplacement des actuels courts de tennis, soit offert à la commune.

Par conséquent, nous avons contacté la famille Bretz et les formalités ont été régularisées au courant de l'année 2015.

En tant que premier magistrat de la commune et au nom de toute la population de HERRLISHEIM, je remercie très chaleureusement Alice, Jean-Marie, Georges et Gaston, pour ce geste qui est apprécié à sa juste valeur par la population et l'ensemble de l'équipe municipale (des colis vins et chocolats ont été remis aux familles BRETZ). »



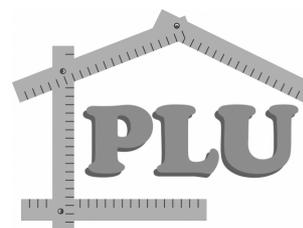
**Merci !**



6 & 7 février	Tournoi de sabre
19 février	Réunion publique PLU
26 février	Réunion préparation Journée Citoyenne
27 & 28 février	Bourse aux vêtements
5 mars	Concert de la Maîtrise des garçons à l'Eglise
6 mars	AG UNC
22 & 24 mars	Marché de printemps des écoles

## REUNION PUBLIQUE SUR LE P.L.U.

**le vendredi 19 février 2016 à 19 h 30**  
**salle St Michel**



La réunion portera sur le diagnostic, les enjeux et l'avant projet de PADD (projet d'aménagement et de développement durables).



## JOURNEE CITOYENNE 2016

Devenir acteur de son village autour de projets fédérateurs tout en créant, dans une ambiance conviviale, des liens forts et intergénérationnels, tels sont les objectifs de la Journée citoyenne organisée pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive dans notre commune le 21 mai prochain.

Forces de proposition, nous vous attendons nombreux à la réunion d'information et de partage qui aura lieu le 26 février à 19 h 30, salle des Sociétés.

## Passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la Haute Définition le 5 avril 2016

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toutes les chaînes gratuites de la télévision numérique terrestre (TNT) passeront en Haute Définition (HD).

La généralisation de la norme Mpeg-4 fait suite à la décision du Gouvernement de transférer la bande des 700 Mhz vers les services de très haut débit mobile, dont les besoins sont exponentiels.

Tous les foyers équipés d'un poste de télévision par antenne râteau seront impactés par ce passage, nécessitant un téléviseur compatible (opération de rescan) ou l'achat d'un adaptateur (dès 25 euros).

Les foyers qui reçoivent les programmes de télévision par câble ou satellite devront contacter leur opérateur pour vérifier que le décodeur est bien compatible HD.

En revanche, les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par cette opération.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

Des aides financières et techniques sont prévues, sous conditions.

L'ANFR a adressé à toutes les communes un guide afin qu'elles informent la population sur les modalités du passage à la HD, en plus de la campagne nationale. Vous pouvez vous en procurer en Mairie !





## EMPLOIS ETE

Si vous souhaitez travailler au sein des services techniques municipaux cet été, n'oubliez pas de déposer vos CV et lettres de motivation à la Mairie avant le 31 mars 2016 !

Les contrats seront signés pour 2 à 3 semaines entre le 4 juillet et le 26 août 2016. Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- avoir + de 16 ans et moins de 18 ans durant la période d'emploi
- être du village (sauf pour les enfants des agents communaux)
- 1 seul candidat par famille, sauf si le nombre de candidats est insuffisant
- être de bonne notoriété, ne pas faire partie de groupes fauteurs de troubles localement
- ne pas être enfant d'élus indemnisés
- faire partie d'une association locale est un plus
- obligation de respecter les convocations à la médecine du travail
- fournir un RIB à son nom
- des critères sociaux pourront être appliqués (situation professionnelle des parents, ...)
- s'il y a trop de candidats, seront privilégiés ceux qui n'avaient pas travaillé à la mairie les années précédentes.



Il pourra être dérogé à ces critères si le nombre de candidats est minime. Par contre, s'il y a trop de candidats par rapport au nombre de places, un tirage au sort sera organisé.

## ANIMATION « ETE » 2016

La CAC propose aux jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 2011 de nombreuses activités sportives et culturelles pendant les vacances d'été.

### Comment faire pour s'inscrire ?

- Pré-inscription à la mairie ou sur le site [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr) du 1<sup>er</sup> février au 22 avril 2016
- Tirage au sort de l'ordre de passage mi-mai
- Un courrier indiquant le jour et l'heure de passage aux inscriptions, ainsi que la brochure des activités, sont envoyés à ceux qui se sont préinscrits. Pour les autres, possibilité de s'inscrire le 15 juin, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, à la Mairie de Colmar, service Jeunesse et Sport.

Plus d'infos auprès des référents de la Ville de Colmar au 03 89 20 67 97 (93).



### LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de sa mission de promotion de l'apprentissage, le Point A de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et du Centre-Alsace organise les « mercredis de l'apprentissage ».

Les réunions d'information auront lieu

- les 3 et 24 février 2016,
- les 2, 9, 16, 23 et 30 mars 2016.

Horaires : de 14 h à 16 h

Lieu : CCI Colmar Centre-Alsace

Inscription obligatoire par téléphone au 03 89 20 20 12 ou par mail : [apprentissage@colmar.cci.fr](mailto:apprentissage@colmar.cci.fr)

### INSCRIPTIONS EN PETITE SECTION ET C.P.

Les inscriptions en Petite Section et C.P. auront lieu les lundis 22 février et 29 février 2016 de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 30.

Les parents qui ne peuvent se rendre à l'école à ces deux dates devront prendre rendez-vous avec la Directrice, Mme Sylvie MARTISCHANG, au 03 89 49 36 80.

Merci de vous munir du carnet de santé et du livret de famille.





## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2016

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2015
3. Informations légales
4. Extension du périmètre de Colmar Agglomération : élection du conseiller communautaire
5. Redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz : fixation du taux
6. Divers (concert de la Maîtrise des Garçons)

1. Mme Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2015 est approuvé sans réserve.

3. Le Maire informe l'assemblée qu'il :

- n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 39, parcelle n° 577/113, section 6, parcelle a/2, section 39, parcelles 151/140, 499/52, 500/52, 501/52, 502/55 et 503/55,
- a accepté le don d'un terrain de 7,10 ares, cadastré section 57 n° 26 (Langenstein), appartenant au couple ROHN / FOHRER, oncle et tante des BRETZ. Le Maire remercie une nouvelle fois les familles pour ce généreux geste envers la commune.

4. L'extension du périmètre de Colmar Agglomération aux communes d'Andolsheim, Bischwihr, Fortschwihr, Holtzwihr, Muntzenheim, Riedwihr et Wickerschihr au 1<sup>er</sup> janvier 2016 conduit à modifier la représentation des communes membres au sein du conseil communautaire.

Pour Herrlisheim, le nombre de conseillers communautaires passe de 3 à 1 (1 titulaire + 1 suppléant).

Conformément à l'article L5211-6-2 du CGCT, le conseil municipal élit au scrutin de liste à un tour la liste composée de Gérard HIRTZ (titulaire) et Laurent WINKELMULLER (suppléant).

5. Conformément à un décret du 25 mars 2015, l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux de distribution de gaz et d'électricité donne lieu au paiement d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public. Le décret précise la formule de calcul du plafond de la redevance à verser aux communes, soit 0,35 €/mètre de canalisation.

Le Conseil municipal fixe le taux de la redevance à 0,35 euro par mètre de canalisation. Ce montant sera revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1.

6. Divers

Le concert de la maîtrise des garçons est fixé au samedi 5 mars à 20 h 00 en l'église Saint-Michel. Les conseillers municipaux s'impliqueront dans son organisation.

**Le procès-verbal complet est disponible à la mairie ou sur le site internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**



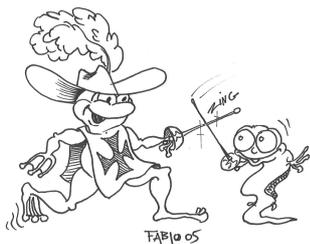
## INFOS ARBORICULTURE

- Samedi 6 février à 14 h, verger SCHNEIDER, en bordure RD 83 côté piste cyclable à EGISHEIM : taille d'hiver sur pommiers formés en demi-tige.
- Samedi 20 février à 14 h, verger SYDA à HATTSTATT, près de Fleurs BURN : taille d'hiver sur fruitiers formés en haie et demi-tige.



## TOURNOI INTERNATIONAL DE SABRE

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 FEVRIER 2016



Herrlisheim Escrime Club organise pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive un tournoi exclusif au sabre et dans les catégories jeunes. Ce tournoi fait figure au classement régional de la Ligue d'Alsace.

Lieu : COSEC, 3 rue Aloyse Meyer à WINTZENHEIM

## BOURSE AUX VETEMENTS ET JOUETS



pour bébés et enfants

organisée par l'association  
« Les grenouilles sportives »

les 27 et 28 février 2016  
au gymnase municipal.

Horaires d'ouverture : 9 h à 14 h.

Entrée gratuite - Petite restauration sur place.

## INFO ACCUEIL PERISCOLAIRE

Vacances de février

Le Freschahissala ne fonctionnera que la première semaine des vacances scolaires d'hiver.

De nombreuses activités sur le thème de la gourmandise sont proposées aux enfants.

Renseignements et inscriptions :

Tél. 03 89 86 45 27

## INFO COLMAR AGGLOMERATION

## SOUTIEN A L'AMENAGEMENT DE LOCAUX COMMERCIAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Colmar Agglomération a mis en place un dispositif de soutien à l'aménagement des locaux commerciaux, artisanaux ou de service pour lutter contre la vacance immobilière. L'aide, destinée aux propriétaires et exploitants qui réalisent des travaux d'aménagement intérieur dans un local économique qui change d'exploitant, est égale à 20 % du montant des dépenses éligibles dont l'assiette totale ne pourra pas dépasser 30 000 euros HT, soit une participation de Colmar Agglomération au plus égale à 6 000 euros. Le formulaire de demande d'aide est disponible en mairie.

Plus d'infos auprès du service Economie de Colmar Agglomération au 03 69 99 55 30.



## Les Grands Anniversaires du mois de février 2016



GOETZ Marie-Louise, 80 ans le 03  
SCANDELLA Angèle, 92 ans le 05  
DI STEFANO Giuseppe, 82 ans le 06  
CAYÉ Robert, 78 ans le 07  
WEBER Joséphine, 75 ans le 08  
STEINBRUCKER Charles, 80 ans le 12  
STEINBRUCKER Jean-Paul, 85 ans le 15  
DOLFUS Geneviève, 84 ans le 15  
BERLIE Jacqueline, 82 ans le 15  
PALERMO Carmina, 75 ans le 15  
KOENIG Hélène, 81 ans le 16  
FAIST Paulette, 78 ans le 16  
MICLO Germain, 77 ans le 16  
KETTERER Irène, 82 ans le 17  
SCANDELLA Bortolo, 82 ans le 17  
RENNIÉ Laurette, 81 ans le 18  
FLORANC Frieda, 88 ans le 20  
JURIS Hedwige, 91 ans le 22  
HAUMESSER Bernard, 78 ans le 22  
MARRONE Clémentina, 81 ans le 24  
MEHN Suzanne, 76 ans le 25

## Naissances

**Eva POPULIN**

le 16 décembre 2015

**Elyo MOCHEL**

le 17 décembre 2015

**Emma DIETRICH**

le 28 décembre 2015



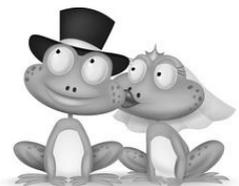
**Leelou MOEGLING**

le 10 janvier 2016

## Noces d'Or

**Jeanne et Lucien  
BECKER**

le 20 février



## Décès

**Marie-Thérèse GAUTIER**

le 3 janvier



# Petites annonces



## LOCATION

### Appartements à louer à Herrlisheim

près de la Gare, F3 et F4

Tél. 06 73 66 10 51

F2 dans petite copropriété, rue de l'Elsbourg, 53 m<sup>2</sup>  
257,85 euros de loyer + 57 euros de charges  
Chauffage individuel au gaz  
Sous conditions de ressources

Contacteur Pôle Habitat  
27 avenue de l'Europe à Colmar  
Tél. 03 89 22 77 00

## RECHERCHE LOGEMENT

**Personne sérieuse** recherche logement à louer  
type F3-F4 (> 65 m<sup>2</sup>). Loyer modéré, balcon ou jardin -  
parking - cave ou grenier -  
Délais de préavis pour quitter appartement actuel : 2 mois.

Disponible au 06 70 62 59 15 ou le 03 90 56 13 06

## ASSISTANTE MATERNELLE

### Assistante maternelle

Dispose d'une place pour un bébé  
à partir de septembre 2016

Tél. 03 69 45 99 41

### Assistante maternelle

2 places disponibles  
0-6 ans et 3-12 ans

Tél. 06 40 19 17 50

## OBJETS PERDUS

- un sac de sport noir (Newfeel)
- un bonnet rose fuschia
- un bonnet mauve



Ces objets sont disponibles au secrétariat de la mairie.

## DIVERS

**La Commune de Herrlisheim** recherche des auges  
en grès pour embellir le lavoir rénové.

Tél. 03 89 49 39 80

Femme de ménage propose  
2 h de ménage et/ou repassage  
le mardi après-midi.

Tél. 03 89 49 34 15 après 18 h

### Marianne Services

Vous avez besoin d'aide pour votre ménage, repassage,  
vos courses ou l'entretien du jardin,  
appelez-moi au  
06 18 18 34 80

Donne cours de maths, niveau collège.

Tél. 03 89 49 35 32

Habitant de Herrlisheim recherche dans le village ou  
environs garage ou emplacement (couvert ou hangar)  
pour parquer mon camping-car à l'année.

**Merci de me joindre**  
au 06 77 09 08 08 ou 06 72 25 73 19

## SEL DE DENEIGEMENT

Avec l'arrivée de l'hiver, n'oubliez pas qu'en cas de chute  
de neige ou de verglas, les propriétaires et locataires  
sont tenus de balayer la neige sur le trottoir au droit de  
leur propriété en dégageant celui-ci autant que possible  
et d'y jeter du sel, du sable ou de  
la sciure de bois en cas de verglas.



Du sel de déneigement est à la  
disposition des habitants, dans le  
conteneur qui se trouve sur le  
parking de la mairie.

## Modalités de publication des petites annonces

**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.**

**Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**

**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**

# Concert Evènement de la Maîtrise de Garçons

le samedi 5 mars 2016 à 20 h

Eglise Saint-Michel



**HERRLISHEIM**



Fondée en 1985 par Arlette Steyer et Eugène Maegey, la Maîtrise de Garçons de Colmar rassemble plus de soixante-dix chanteurs et est devenue un ensemble choral de tout premier plan, acteur incontournable de la vie musicale en Alsace.

La notoriété du chœur s'étend bien au-delà des frontières régionales : France, Allemagne, Suisse, Angleterre, Etats-Unis, Canada, Chine, Japon, Portugal, Vatican, Espagne, Bulgarie, ...

Elle explore un vaste répertoire, du grégorien aux musiques du 21<sup>ème</sup> siècle en passant par le baroque.

La Maîtrise s'est vue récompensée par de nombreuses distinctions : Diapason d'Or, prix Menotti, le premier prix du concours national Palestrina, le prix Liliane Bettencourt de l'Académie des Beaux-Arts, et a été élue chœur de l'Union Européenne.

**TARIFS : 9 € - 5 € (enfants, étudiants, chômeurs)**

**PLACEMENT LIBRE**

**RESERVATION CONSEILLÉE (nombre de places limité)**

**BILLETS EN VENTE A LA MAIRIE DE HERRLISHEIM A PARTIR DU 8 FEVRIER - Tél : 03 89 49 39 80**

IMPRIME A LA MAIRIE DE HERRLISHEIM TEL : 03 89 49 39 80 - FAX : 03 89 49 39 81

Directeur de publication : M. Gérard HIRTZ, Maire

Courriel : [contact@herrlisheim-pres-colmar.fr](mailto:contact@herrlisheim-pres-colmar.fr)